

Utilisation du sol			
	ZONE A BATIR		
	EXTENSION DE LA ZONE A BATIR PROJETEE		
	LIMITES INDICATIVES D'URBANISATION		
Mobilité			
	Existant	A améliorer	A créer
ROUTE DE LIAISON		--	--
ROUTE COLLECTRICE		--	
ROUTE DE DESSERTE		--	--
VALORISATION DE L'ESPACE RUE	--	--	
ACCES (AUX AFFECTATIONS FUTURES)	--	--	
CARREFOUR	--		--
PORTE D'ENTREE DE LOCALITE / ZONE MODEREE	--	--	
STATIONNEMENT PUBLIC		--	--
ARRET DE BUS SCOLAIRE		--	--
CHEMIN DE FER		--	--
Mobilité douce			
CHEMIN PIETON / TROTTOIR		--	
Itinéraires touristiques			
CHEMIN DE RANDONNEE PEDESTRE		--	--
ITINERAIRE DE CYCLOTOURISME BALISE		--	--

Sites et paysage	
	PERIMETRE DE PROTECTION ISOS " Inventaire du site construit à protéger - Catégorie 2 "
	POINT DE VUE CARACTERISTIQUE
	AIRE FORESTIERE
	ELEMENTS NATURELS PROTEGES - ARBRE ISOLE, VERGER
	HAIE - BOISEMENT HORS FORET
	COURS D'EAU
	COURS D'EAU SOUS TERRAIN
	COURS D'EAU SOUS TERRAIN TRACE IMPRECIS
	RUISSEAU PROPICE A LA SALAMANDRE TACHETEE
Energie	
	LIGNE ELECTRIQUE AERIENNE HAUTE TENSION
Informations indicatives	
	SITE POLLUE - SITE DE STOCKAGE
	LIMITE COMMUNALE

Mis en consultation publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 38, du 22 septembre 2017

Adopté par le Conseil communal de la commune de Chapelle, le 6 novembre 2017

Le Secrétaire : Le Syndic :

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 14 MARS 2018

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

